

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt six et le vingt sept avril, les membres du conseil municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Madame Stéphanie CARLES, Maire de Varages.

**Etaient présents** : CAUVIN Frédéric, GIRARD Claudia, BLANC Vincent, RUFINI Karine, BONDIL Patrick, MORMIN HEZELOT Stellina, SCURI Aymeric, SALARIS Delphine, MEMON Thierry, FERRIGNO Coralie, DUCHENE David, BARLATIER Antoine, APOSTOLO Elisa.

**Etaient absents** : BLANC Gilles (procuration à Elisa Apostolo).

Il a été procédé, conformément à l'article L.215-15 du code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'une secrétaire, Karine Rufini, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Madame la Maire indique au conseil municipal que suite à l'inscription au budget primitif, il y a lieu de procéder à la répartition des subventions aux associations. Elle précise que les présidents des associations ou membres du conseil d'administration ne peuvent pas participer au vote.

## SUBVENTIONS 2026

Association	Montant	Nbre de votes pour	Elu qui ne prend pas part au vote
APAV	2 000 €	15	/
Astronomie en Provence	800 €	15	/
Les Bravadeurs de St Pothin	1 200 €	15	/
CCFF de Varages	800 €	14	S. Carles
Chasseurs	1 500 €	10 1 abstention 1 contre	T. Memon, A. Scuri, F. Cauvin
Comité des Fêtes	14 000 €	15	/
Comité du Bessillon	200 €	15	/
Culture et Loisirs	600 €	13	K. Rufini, C. Ferrigno
Club de l'Eau Vive	1 000 €	15	/
Harmonie du Bessillon	300 €	15	/
Les lanceurs d'escourtins	500 €	11 3 abstentions	K. Rufini
Musée des Faïences	3 000 €	15	/
Notre Dame de Nazareth	500 €	15	/
Radio Ste Baume	200 €	15	/
Radio Verdon	200 €	15	/
Rejetons Varageois	1 300 €	13	S. Carles, S. Mormin Hezelot
USEP	400 €	15	/
V'Art Ages	500 €	15	/
Varag'aquarelles	600 €	14 1 abstention	/
Vision des Arts	1 000 €	15	/

## LE CONSEIL MUNICIPAL

- Oui l'exposé de Madame la Maire,
- Après avoir délibéré et à la majorité des membres présents et représentés,
- Décide de répartir ainsi les crédits ouverts au compte 6574,
- les subventions seront versées sous réserve de la production par les associations des documents administratifs, comptables et financiers.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Pour copie conforme

La Maire  
CARLES Stéphanie



La secrétaire de séance  
RUFINI Karine

N°25

**SUBVENTIONS AUX  
ASSOCIATIONS**

**ANNEE 2026**

DEPARTEMENT  
DU VAR

**COMMUNE  
DE VARAGES**

Date de la  
convocation :

21 avril 2026

Nombre de  
conseillers en  
exercice :

15

Présents : 14

Votants : 15